PRESCRIPTIONS POUR LA TRAITE

A la Commission municipale du lait, qui siège en ce moment à l'Hô tel de Ville de Paris, M. le docteur Valin a déposé le rapport suivant, préparé par une sous-commission composée de MM. Duclaux, Rouchès et Vallin, rapporteur, sur les opérations de la traite :

" Le défaut de soin dans les opé rations de la traite est une des causes principales de la souillure du lait. La propreté des vaches importe non moins à la propreté du lait qu'à la santé des animaux. Pendant la traite, la vache piquée par les mouches bat de sa queue salie ses flancs couverts de matière fécale desséchée et en fait tomber les squames dans le vase placé sous elle.

"Les vaches laitières doivent, comme les chevaux, subir un pancement journalier à la brosse ou a l'étrille. La disposition de la stalle sera telle que les déjections, trop souvent liquides, ne viennent souiller la litière et que celle-ci soit tou jours tenue à sec. Dans certaines vacheries (Copenhague), on tond à l'automne la queue et les flancs des vaches laitières; cette mesure peut être réservée aux vaches dont le poil est long et emmêlé; ailleurs, une corde fixée à l'extrémité de la queue et reliée par un contre-poids au plafond tient celle ci relevée dans le décubitus et empêche la flagellation des flancs pendant la traite (laiterie suisse à Turin en 1886). Quel que soit le moyen préféré, le résultat qu'on est en droit d'exiger est la propreté rigoureuse de la robe et de la queue.

'Quelques instant avant la traite, la mamelle et particulièrement les trayons de la vache, ainsi que les mains du vacher, seront lavés avec de l'eau et du savon, puis rincés et

essuyés avec un linge sec.

"Il est interdit de traire les va. s'est élevée depuis 1889 à : ches à toutes personne atteinte de tourniole, de panaris, de coupures profondes, de suppuration ou de desquamation des mains ou dont la santé paraîtrait suspecte.

" Les deux ou trois premiers jets de chaque trayons seront recueillis dans un vase spécial et ne seront jamais mêlés au reste de la traite.

qu'une vache peut fournir dans la térioration, mais aussi le meilleur même séance; il est particulière- marché et le moins délicat qu'on emment défendu d'en réserver la der-ploie, c'est à dire le produit de l'été. nière partie, qui est la plus riche Les boîtes sont en ferblanc, d'une pour la récolte de la crème ou la capacité de ½ à 28 livres anglaises et préparation du beurre, etc.

"Le lait destiné à être vendu comme lait entier ou complet ne sera ni particulièrement écrémé, ni additionné d'aucune substance étrangère [eau, borax, etc.]

" Tout lait dont la couleur, l'odeur ou le goût ne paraîtrait pas naturel, devra être écarté, sans être mé'angé avec les autres laits ; avis en sera immédiatement donné au vétérinaire expert.

" Aussitôt aprês la traite, le lait sera filtré au tamis fin recouvert de plusieurs doubles de flanelle ou de tissus serré; il ne doit jamais sé-

journer dans l'étable.

" Dans la demi heure qui suit la traite de chaque vache, le lait destiné à être consommé en nature sera rap dement refroidi au-dessous de + 15 degrés centigrades (59 degrés Fahr.) A cet effet, chaque vacherie devra posséder une glacière, avec réserve de glace de 30 kilogrammes (66 lbs) par hectolitre (22 gallons) de lait, à moins que la vacherie ne pos-ède un appareil réfrigérateur et un puits dont l'eau, de bonne qua lité, soit constamment an dessous de - 15 degré (59 degrés Fahr.)

"Ces deux opérations, la filtration et le refroidissement, ne doivent jamais avoir lieu ailleurs que dans la laiterie proprement dite, où les bidons bien fermés doivent séjourner jusqu'à leur sortie de la

ferme.

" Les bidons étamés à l'étain fin, seront lavés avec la solution de sonde bouillante, puis rincés à l'eau bouillie et suspendus à l'air frais pendant une heure, le fond en haut."

LE BEURRE. LES ŒUFS ET LE LAIT AU DANEMARK

L'industrie de la mise en boîtes du beurre au Danemark date d'une trentaine d'années ; elle est aujour d'hui à son apogée. L'exportation

Livres 1889 3,000,000 1890...... 4,500,000 1891...... 3,000,000 1892..... 3,000,000 1893...... 3,700,000 1894..... 4,400,000

soit environ 4 p. 100 de la totalité 'Sauf cette restriction, la traite du heurre exporté. C'est le beurre devra comprendre la totalité du lait le plus riche, le moins sujet à la déplacées, pour l'expédition, entou-11900. A quand le tour du Canada?

rées d'écorces de riz servant d'isolateur contre la chaleur extérieure. dans des caisses en bois. Autrefois on expédiait des centaines de caisses à la fois à des maisons anglaises qui en entreprenaient la distribution, mais à présent on donne suite aux commandes directes de 8 à 10 caisses pour n'importe quelle contrée d'outre mer.

Beaucoup de concurrents surgissent dans cette industrie, les principaux sont la France, l'Allemagne l'Italie et les Pays-Bas. La France avait trouvé au Brésil, sous le second empire, un excellent débouché pour son produit qu'elle y envoyait dans de grandes futailles en bois; mais cette exportation ayant été interrompue en 1870, ce fut le Danemark qui devint le maître du marché. Il ne conserva pas longtemps ce monopole, car, en 1874 la France regagnait son ancienne possition. De nos jours, l'Australie et la Nouvelle Zélande semblent destinées à jouer un rôle important dans ces transactions, il est probable que ce débouché leur appartiendra sous peu exclusivement. La margarine danoise n'est jamais mis en boîtes, grâce aux entraves législatives qui garantissent au Danemark, la renommée du beurre national et quoique cette industrie se soit développée ailleurs, elle n'a aucune chance d'aboutir là.

Quelques fermiers du Jutland ont entrevu, l'année dernière, la possibilité d'envoyer du lait congelé en Augleterre. A cet effet une société s'était formée, quand pour des raisons diverses ce projet fut abandonné. Cependant à Gothembourg, en Suade, il existe une association semblable qui, en 1894, fournit à l'Angleterre environ 500,000 lbs de lait. Le système qu'elle exploite consiste à faire congeler une certaine quantité de lait, à briser cette glace en morceaux et à la mettredans des récipients dans lesquels on transvase du lait liquide à la température normale. Ce lait se congèle à son tour au contact de la glace et lorsque après dix ou douze jours on le fait fondre, il est, paraît il, aussi frais que le lait nouvellement trait. Une société vient d'acquérir le même brevet pour la ville de Copenhague où elle distribuera le lait ainsi conservé aux détaillants mais on ne dit pas si elle a l'intention d'exporter.

La Nouvelle Galle du Sud, la Nouvelle-Zélande et la république de l'Equateur ont décidé de prendre part officiellement à l'Exposition de Paris en